



Mission d'évaluation des politiques publiques en faveur de la citoyenneté

M. David Corceiro et Mme Marianne Dubois, rapporteurs

Mardi 8 mars 2022



UNE JEUNESSE SUR LA DÉFENSIVE, QUI ÉVOLUE DANS UN MONDE PLUS HORIZONTAL ET ASPIRE À UNE MEILLEURE INTÉGRATION ÉCONOMIQUE

Une jeunesse défiante mais éprise d'idéal

La désaffection des jeunes envers la politique est importante.

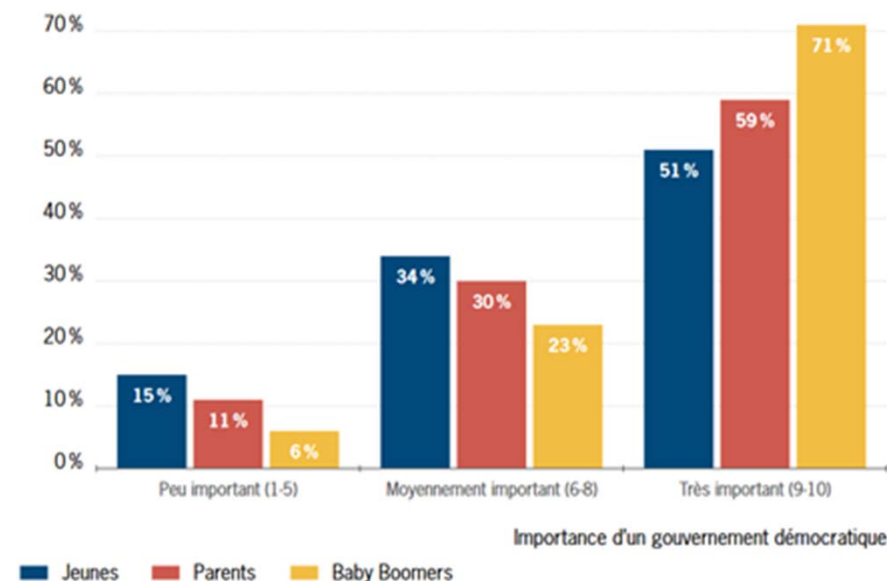


Elle touche les partis politiques comme les institutions et conduit à relativiser l'importance de la démocratie.

Elle se traduit par des pratiques différentes :

- Une abstention en moyenne supérieure de dix points par rapport au reste de la population ;
- Un vote par intermittence (6 jeunes sur 10), privilégiant les échéances électorales les plus importantes.

ATTACHEMENT AU PRINCIPE D'UN GOUVERNEMENT DÉMOCRATIQUE PAR GÉNÉRATION



Source : Une jeunesse plurielle – Institut Montaigne



Une modification profonde de l'engagement, dans ses modalités comme dans ses finalités.

Les sujets prioritaires par génération

Sujets jugés très importants	Jeunes	Parents	Baby Boomers
Les violences faites aux femmes	77	61	67
Le racisme	67	32	47
Le terrorisme	66	62	77
La faim dans le monde	65	38	43
L'écologie	62	51	46
Les inégalités	62	36	37
Les violences entre jeunes	55	45	56
Les droits LGBT	35	17	14
Les questions de religion et de laïcité	33	20	21
Les questions de genre	28	12	11

Source : Institut Montaigne – février 2022

Une défiance alimentée par les réseaux sociaux

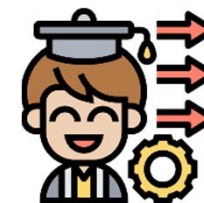
- Les algorithmes des réseaux sociaux imposent l'évolution des formats informatifs.
- L'évolution des médias traditionnels face à ce raz-de-marée.
- Le débat contradictoire en perdition face à une logique conflictuelle privilégiée.





L'insertion professionnelle comme voie d'accès à la citoyenneté

- La proportion préoccupante de NEET dans la jeunesse
- Une insécurité socio-économique de la jeunesse qui aggrave le sentiment de déclassement.



LES PROGRAMMES PUBLICS DE FORMATION À LA CITOYENNETÉ : UNE OFFRE MULTIPLE MAIS CONFUSE

Les ambitions de la formation des élèves à la citoyenneté

- Parmi les missions premières de l'école : faire partager aux élèves les valeurs de la République ;
- Une formation à la citoyenneté qui s'est considérablement développée, dans ses thématiques comme dans ses modalités ;
- Deux axes essentiels : l'EMC et l'ÉMI ;
- En parallèle, le développement de la démocratie scolaire





Un bilan en-deçà des attentes

- **Des pratiques en décalage avec les directives :**
 - l'apprentissage du débat évité ;
 - une transversalité de l'enseignement inexistante ;
 - une démocratie scolaire rarement effective.
- **L'EMC : un enseignement au mieux marginalisé, au pire contesté.**
- **L'ÉMI : une éducation résiduelle.**



Les insuffisances

- Des enseignants mal préparés
- Déçus, collégiens et lycéens tendent à se détourner des instances de démocratie scolaire.

Les programmes de formation complémentaires

Divers partenariats accompagnent les enseignements scolaires : les CDSG, les programmes de cadets ; l'éducation populaire ; les initiatives des collectivités territoriales.

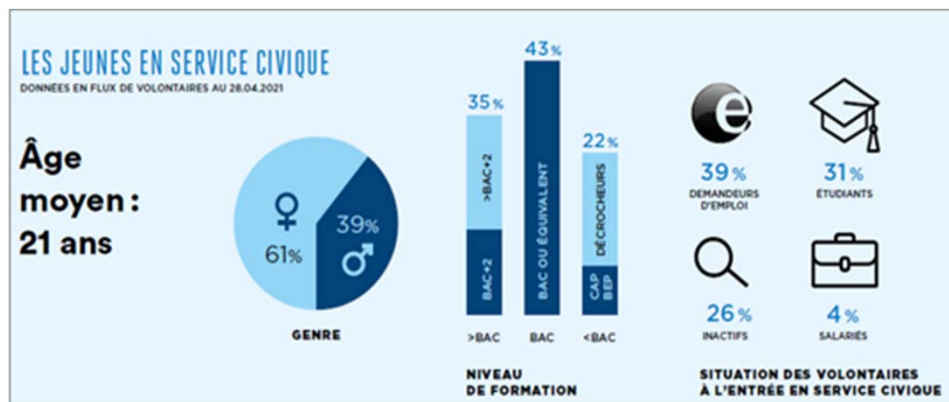


Le service civique, un vrai succès... au caractère civique trop flou

Un volontariat indemnisé ouvert aux 16-25 ans de tous niveaux



Le profil des volontaires



Nombre de volontaires du service civique

2015	2016	2017	2018	2019	2020
52 402	91 776	123 252	140 290	140 121	131 706

Objectif fixé par le Président de la République :

200 000 en 2022

puis 250 000

Un impact très limité de la crise sanitaire, sans incidence, au contraire, sur la satisfaction des volontaires : 91 % en 2020 soit + 5 points par rapport à 2019.

Le parcours des volontaires en service civique

Situation des volontaires	Avant le service civique	6 mois après le service civique
Demandeurs d'emploi	39 %	22 %
Étudiants ou en formation	31 %	33 %
Inactifs	26 %	8 %
Salariés ou en emploi	4 %	35 %

Un sas de réorientation pour les jeunes ayant du mal à s'insérer sur le marché du travail



- Des missions d'intérêt général
- Plus de 10 000 organismes agréés dont 82 % d'associations



Répartition des volontaires en fonction du type de structures d'accueil

Type d'organisme	
Associations, Fédérations ou Unions	57,5 %
Services de l'Etat	24 %
Etablissements publics	8 %
Collectivités territoriales	5 %
Fondation, fonds de dotation, mutuelle	4,5 %
Autres	1 %

Relais de croissance :

- Les administrations, surtout l'Éducation nationale ;
- Les collectivités locales même si certaines grandes villes restent à l'écart.

- Un objectif législatif de « cohésion nationale et de mixité sociale » respecté

En %	Moyenne nationale	2019 réalisation	2020 réalisation	2021 prévision actualisée	2022 prévision
Part des jeunes en mission de service civique sortis du système scolaire sans diplôme	13,0	15,6	17,2	17,5	18,0
Part des jeunes résidant dans les QPV en mission de service civique	10,0	13,0	12,3	13,0	14,0

- Une formation civique et citoyenne trop floue





Des dispositifs restreints à composante civique pour les plus précaires



	SMA	SMV	EPIDE
Public	18-25 ans Français d'Outre-mer (+ mères célibataires et décrocheurs en 2025)	18-25 ans Français de métropole	17-25 ans résident en métropole
% sans diplôme	60%	66%	86%
Effectif	6 000	1 100	3 200
	➤ Une inspiration militaire : <ul style="list-style-type: none">- lever des couleurs- uniforme- internat ➤ Une formation professionnalisante indemnisée		
Indemnisation	345 €	345 €	450 € + prime 50 € sous condition
Coût/personne	40 000 €	38 000 €	30 000 €
Taux d'insertion	73-77 %	70 %	52 %

Une formation civique au service de l'insertion



Le SNU comble un manque mais reste en phase d'expérimentation

Les objectifs :



- Renforcer la cohésion nationale par l'expérience de la mixité sociale et territoriale;
- Développer la culture de l'engagement ;
- Accompagner l'insertion sociale et professionnelle ;
- Compléter l'EMC.

Les 3 étapes clés du SNU

1

Phase de cohésion

- ✓ 2 semaines dans une brigade de 200 jeunes
- ✓ dans une autre région
- ✓ l'année qui suit la classe de 3^e
- ✓ obligatoire

2

Mission d'intérêt général

- ✓ 2 semaines
- ✓ près de chez soi
- ✓ dans les mois qui suivent le séjour de cohésion
- ✓ obligatoire

3

Engagement

- ✓ 3 mois minimum
- ✓ dans le département de son choix
- ✓ entre 16 et 25 ans
- ✓ facultatif

Nombre d'engagés :
En 2019 : 2 000
En 2021 : 15 000
Objectif 2022 : 50 000

Source : brochure « Tout ce qu'il faut savoir sur le SNU ».

Les défis de la généralisation :

- une révision constitutionnelle;
- un public jusqu'à présent non représentatif ;
- l'encadrement à fidéliser surtout les réservistes;

- l'accompagnement individualisé ;
- un coût à préciser : 1 500 à 4 000 € par personne.



ACCENTUER LA DIMENSION CIVIQUE ET REDÉFINIR LE RÔLE DE L'ÉTAT FACILITATEUR ET CONTRÔLEUR

Les valeurs de la République comme fil conducteur

Le cadre scolaire, un gage d'universalité du fait de la scolarité obligatoire

- Utiliser le goût du débat des jeunes pour les amener aux valeurs de la République
- Former les enseignants :
 - aux valeurs de la République,
 - au débat.





Une semaine de défense et de citoyenneté

Premier module « défense et sécurité »

Objectif:

permettre aux élèves de nouer un premier contact avec le monde de la défense et de la sécurité.

Actions envisageables:

- informer sur les grands principes, les enjeux et les objectifs de la défense nationale.
- sensibiliser aux autres enjeux de défense et de sécurité : sécurité du quotidien, sécurité routière, cyber-sécurité, protection de la vie privée, dangers des réseaux sociaux.

Intervenants possibles:

armées, garde nationale, pompiers, forces de sécurité intérieure, professionnels du droit, experts en sécurité informatique, etc.

Deuxième module « mémoire et engagement »

Objectif:

développer chez les élèves « l'envie de s'engager » au service de la société.

Actions envisageables:

- confronter à la mémoire du passé:
→ témoignages d'anciens combattants, de militaires blessés, de victimes d'actes de terrorisme.
→ visites scolaires sur des lieux de mémoire.
- inciter les jeunes à s'engager: ateliers et *serious games*, échanges, etc.

Intervenants possibles:

associations de mémoire d'anciens combattants, ONACVG, musées et lieux de mémoire, DPMA, acteurs associatifs, etc.

Troisième module « droits et devoirs »

Objectif:

former les élèves quant à leurs droits et à leurs devoirs, de manière adaptée à l'âge des élèves et leur maturité.

Actions envisageables:

- informer sur les droits des enfants, les droits des élèves et les droits des jeunes majeurs en amont de leur prise d'autonomie.
- former les élèves à l'exercice de leurs devoirs: ateliers et *serious games*.

Intervenants possibles:

enseignants et personnel de direction des établissements, délégués du Défenseur des droits, réserve civique de l'éducation nationale, forces de sécurité, fonctionnaires des collectivités territoriales ou de l'État, professionnels du droit, etc.

Quatrième module « bilan individuel »

Objectif:

disposer d'une photographie d'une classe d'âge, et repérer les jeunes en difficulté en dressant un bilan individuel.

Actions envisageables:

- effectuer un bilan scolaire en 6^{ème} et 3^{ème}.
- réaliser un bilan de santé et conduire des actions de prévention.
- proposer, en 4^{ème} et 3^{ème}, une séquence orientation et découverte des métiers, qui pourrait préparer le stage de 3^{ème}.

Intervenants possibles:

étudiants en médecine et infirmerie, enseignants et personnels de direction des établissements, réserve de l'éducation nationale pour faire découvrir des métiers.

Cinquième module « résilience »

Objectif:

accroître la résilience du pays,

Actions envisageables:

- effectuer la préparation à l'obtention de l'attestation scolaire de sécurité routière et les actions de sensibilisation et de formation au PSC1 et aux premiers secours et gestes qui sauvent.
- conduire les plans de mise en sûreté face aux risques majeurs (PPMS).
- former aux attitudes à tenir en cas de menaces.

Intervenants possibles:

unions départementales des sapeurs-pompiers (UDSP), Croix Blanche, Croix-Rouge, Protection civile, acteurs de la sécurité intérieure et de la sécurité civile, étudiants en médecine et santé, etc.

Propositions :

- Renforcer l'EMC et l'ÉMI de manière substantielle: horaires; évaluation ;
- Introduire, à chaque niveau du collège, une semaine de la citoyenneté ;
- Renforcer la participation des acteurs extérieurs à la communauté scolaire ;
- Élargir les possibilités de stage de troisième aux domaines relevant de l'engagement citoyen.
- Renforcer la composante civique des programmes d'insertion professionnelle (volontaires en service civique et contrat d'engagement jeunes).



Un État facilitateur

➤ Clarifier les outils d'information

jeunes.gouv.fr



- Centraliser les offres et demandes d'engagement, y compris des réserves, sur un portail commun ;
- Créer une plateforme centralisant les appels à projet en matière de formation à la citoyenneté ;
- Récompenser ceux qui s'engagent, en particulier avant l'entrée à l'université.

Parmi nos propositions :

- Faciliter les aménagements d'horaires pour les apprentis engagés dans la société civile ;
- Introduire dans les examens nationaux une évaluation de l'engagement des élèves au cours de leur scolarité ;
- Recenser les engagements personnels, certifiés selon un référentiel commun, dans un portefeuille dédié.
- Mieux valoriser les engagements associatifs des candidats dans Parcoursup ;
- Étendre les dérogations (aménagements d'horaire, crédits d'enseignement...) aux sujétions liées à la participation aux conseils de jeunes des collectivités territoriales ;



Accorder des aménagements de parcours aux étudiants membres de conseils de jeunes : 1 454 conseils de jeunes recensés

EXISTENCE D'UN OU PLUSIEURS CONSEILS DE JEUNES PAR TERRITOIRE

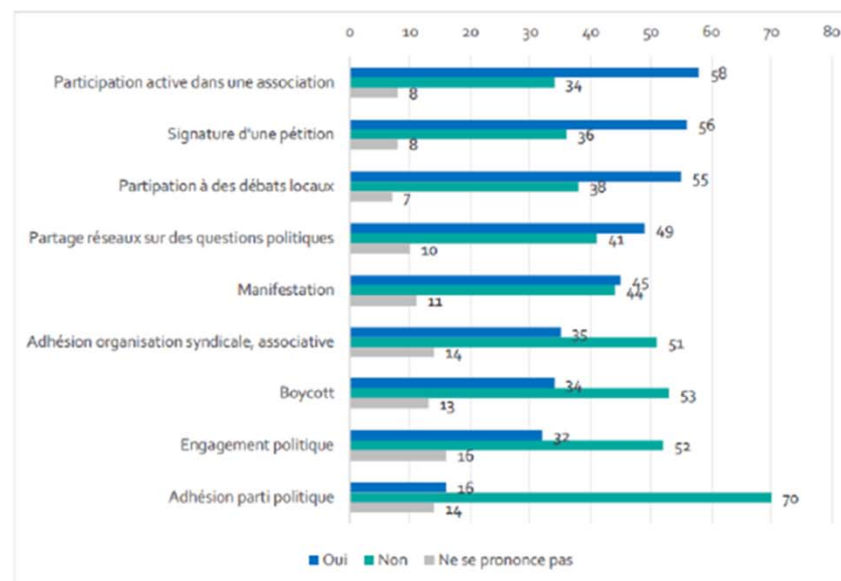
	Niveau communal	Niveau départemental	Niveau régional
Oui, il existe actuellement un conseil de jeunes	26 %	65 %	75 %
Oui, il existe actuellement plusieurs conseils de jeunes	3 %	0 %	0 %
Oui, un conseil de jeunes existe, mais il est en sommeil	1 %	0 %	0 %
Non, il n'existe pas de conseil de jeunes, mais il y en a eu par le passé	6 %	11 %	8 %
Non, il n'y a jamais eu de conseil de jeunes	64 %	24 %	17 %
	100 %	100 %	100 %

Lecture : 26 % des communes ont actuellement un conseil de jeunes.

Source : enquête *Conseils de jeunes dans les collectivités 2018*.



LES FORMES D'ENGAGEMENT SUSCITÉES PAR LA PARTICIPATION À UN CONSEIL DE JEUNES



Champ : répondant-e-s à l'enquête.

Lecture : 58 % des jeunes qui ont participé ou participent à un conseil de jeunes sont engagés activement dans une association. 34 % ne le sont pas et 8 % ne se prononcent pas.

Source : enquête *Jeunes conseiller-ère-s, 2019*.



Un État pilote et meilleur régulateur des acteurs non étatiques de l'éducation à la citoyenneté

➤ Désigner un chef de file :

- Des acteurs très nombreux ;
- Des financeurs multiples ;
- Des outils de pilotage à définir.



➤ Pour une meilleure supervision des acteurs non étatiques

- Rapprocher les critères d'agrément Éducation nationale/Jeunesse et éducation populaire ;
- Des conventions pluriannuelles d'objectifs plus précises ;
- Un contrôle effectif du contrat d'engagement républicain.